

## ACTUALISATION DU BILAN SOCIAL

Compte-tenu de l'évolution rapide de la population enfantine et adolescente, le Conseil Municipal décide de réactualiser le bilan social, établi en Mai 1979, afin de cerner dans les meilleures conditions possibles les besoins en équipements scolaires et socio-culturels.

Il charge Madame FRESSON de constituer une commission ad-hoc pour réactualiser ce bilan social et lui en soumettre le compte-rendu.

Il désigne Madame KUBLER, MM. REINSTADLER et REMY pour aider à cette démarche.